N° 17. — Quatrième année. L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes. Samedi 24 avril 1909.

LA VOIX DU PEUPLE

JOURNAL SYNDICALISTE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION DES UNIONS OUVRIÈRES DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
PULLY-LAUSANNE
Dernier délai pour les manuscrits: le mercredi.

ABONNEMENTS
UN AN, 3 fr. 50 — SIX MOIS, 2 fr. — ÉTRANGER, UN AN, 5 fr. 50.
LE NUMÉRO : 10 CENTIMES

Compte de chèques postaux N° II. 416.
L'argent destiné au journal peut être expédié, **sans frais de mandat,** dans tous les bureaux de poste.

UNE SCANDALEUSE AFFAIRE

(Voir les nos des 27 février, 6, 13, 20, 27 mars, 3, 10 et 17 avril.)

Nous avons montré et démontré :

Que tout le monde peut être victime des procédés, pratiques, manœuvres, brutalités, et de l'arbitraire de la police;

que la plus incroyable absence de scrupules règne dans les milieux policiers;

qu'il s'y exerce une industrie qui n'est rien moins qu'une industrie de diffamations avec privilège et garantie de l'Etat;

qu'*au vu et au su* du procureur général de la Confédération, les mouchards suisses travaillent la main dans la main avec les mouchards étrangers sur « notre » territoire;

que la vie privée des citoyens est indignement livrée aux anonymes et louches agents, dont les témoignages, même et surtout quand ils sont mensongers, sont paroles d'Evangile;

qu'on reproche au XIIIe siècle l'Inquisition, alors qu'elle est tranquillement installée, formidable et intangible, fourbe, perfide et sordide, parmi nous, en pleine soi-disant démocratie;

que la police officielle se met volontiers au service de particuliers qui paient et qu'elle se livre à leur profit aux plus viles besognes;

que, derrière sa façade d'utilité publique, la police accomplit une véritable œuvre de destruction morale;

qu'il en est ainsi et qu'il en sera ainsi tant que *le devoir de la police est de se servir d'individus équivoques, de fripouilles,* — tant qu'on croira *impossible de gouverner sans les coquins.*

Nous avons montré et démontré tout cela.

Or, à côté de la police secrète, officielle, des agences privées sont autorisées et celles-ci fonctionnent en compléments, en succursales de celle-là, aussi dangereuses, aussi inquisitoriales, aussi médisantes, aussi pernicieuses. Le public a assisté à cette malsaine éclosion sans protester le moindrement. Est-ce donc quand on aboutira à quelque Tamany, comme à New-York, qu'il conviendra de crier : holà? Ce sera trop tard!

Nous avons prouvé péremptoirement l'existence des dossiers secrets officiels. On peut également prouver l'existence des dossiers secrets officieux. Nous prions seulement nos lecteurs de jeter un coup d'œil sur le document ci-dessous, qu'adresse à des clients de choix une de ces officines privées de mouchardage et de délation. Les journaux qui ont tant vilipendé le général André, la franc-maçonnerie française et son institution des fiches, et cela avec raison, s'indigneront-ils des offres ci-après? Auront-ils le haut-le-cœur nécessaire, si ce qui est ignoble de l'autre côté de la frontière l'est aussi « chez nous »?

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Cabinet " VERITAS „

ENQUÊTES — RECHERCHES — MISSIONS
de toutes natures, en tous pays.

Enquêtes complètes avant mariage : *Rapports détaillés sur la conduite.* Occupations. Capacités. Appointements. Honorabilité. Caractère. Moralité. Habitudes. Fréquentations. Degré d'instruction et d'éducation. Sports. Liaisons intimes et leurs conséquences. Relations mondaines. *Opinions politiques.* Composition et honorabilité de la famille. Etat approximatif et *origine de la fortune* mobilière et immobilière, etc., etc...

Recherches de documents spéciaux pour: Procès civils. Divorce. Séparation de corps (solutions très rapides). Succession. *Constitution de dossiers.*

Renseignements confidentiels et détaillés concernant: *Vie privée. Sorties.* **Fréquentations.** En un mot, sur tous sujets intimes. *(Un rapport journalier mentionne tous les faits et gestes.)*

Surveillance discrète dans le but de: Changer en certitude ce qui n'est encore qu'une présomption. Etablir d'une façon indiscutable l'existence de relations coupables.

Le Cabinet VERITAS possède des correspondants spéciaux dans toutes les villes de l'univers et plus particulièrement dans tous les centres mondains, stations estivales, hivernales et balnéaires. Ses moyens d'investigations sont innombrables et pour ainsi dire illimités.

Est-ce clair? Oui ou non, la vie privée est-elle mouchardée? Oui ou non, espionne-t-on vos fréquentations, vos sorties, vos relations? Oui ou non, offre-t-on même de triturer vos opinions, ce que vous avez de plus personnel et de plus intime? Et quelles sont les accointances de ces agences (puisqu'elles sont autorisées) avec la police officielle? N'y a-t-il pas pénétration réciproque, services prêtés et rendus, connivences? Osera-t-on le nier? A Genève, M. Renaud, à qui nous devons l'institution gouvernementale des dossiers secrets et que nous avons pris la main dans le sac aux mensonges, en ce qui concerne la fiche Georges Favon, M. Renaud, ex-chef de la police de sûreté, a profité illégalement de la retraite, avant d'y avoir droit, pour devenir directeur de la *Securitas.* Pourquoi ce passe-droit? Pourquoi cette faveur? Que signifie cette dilapidation des deniers publics? Et pourquoi est-ce toujours des mouchards qu'on privilégie, qu'on avantage? De quelle puissance clandestine disposent-ils donc pour être les bénéficiaires de toutes les prérogatives, de toutes les impunités, de tous les viols des lois et règlements, de tous les favoritismes, même les plus scandaleux? Ces questions doivent être posées, et s'il n'y avait pas que des veules et des lâches, elles le seraient si haut et si énergiquement qu'il faudrait bien y répondre.

Songez quel danger constituent pour tous, les *Veritas* et les *Securitas*, et tous les *tas* qui se chargent de rapports détaillés sur votre conduite, de renseigner sur vos opinions, de constituer votre dossier, de contrôler vos allées et venues, de mentionner quotidiennement tous vos faits et gestes! Mais quels sont-ils les individus qui s'arrogent, pour gagner de l'argent, de tels droits sur vous? N'avez-vous pas le droit à votre tour d'écraser cette vermine qui se colle à votre peau? De quels cancans vont-ils se faire l'écho? Quels commérages vont-ils colporter? Admettons qu'ils soient honnêtes, qu'ils soient parfaits, scrupuleux, loyaux, vertueux, impeccables, admettons-le, alors même que l'exercice de leur métier est le fait de gens méprisables. Mais nous affirmons qu'en dépit de leur honnêteté, de leurs scrupules, de leurs vertus, ils sont faillibles, ils sont susceptibles d'erreurs involontaires ou consenties. Quel est l'homme si incorruptible soit-il, si intègre soit-il, qui ne se trompe pas? Est-ce donc chose si simple que de rapporter un fait, tel qu'on l'a vu ou qu'on a cru le voir? Des expériences de psychologie expérimentale ont été faites dans le laboratoire de M. le professeur Flournoy, à Genève, qui prouvent que pour les choses les plus simples même, très, très, très peu de témoignages sont fidèles : loin d'être la règle, c'est l'exception. La véracité n'est pas naturelle à l'homme. Il tronque, oublie des détails, embellit ou enlaidit, déforme, réforme par l'imagination, la passion, l'intérêt. Personne ne sait exactement regarder, entendre, se souvenir, retrouver ses souvenirs, les exposer. Alors, n'est-ce pas un redoutable, un monstrueux abus que des gens qui n'ont pas à faire la preuve de leur moralité soient autorisés à clabauder sur votre compte, à votre insu, dans l'ombre, incognito, anonymement, sans que vous puissiez vous justifier, détruisant votre bonheur sans que vous soyez admis à le défendre, salissant votre honneur sans que vous puissiez le protéger. C'est une honte, une ignominie... Nous en sommes là pourtant! O temps! ô mœurs!...

Toute notre vie publique est ainsi empoisonnée par le mouchardage officieux quand ce n'est pas par le mouchardage officiel. Le mouchardage existe partout à l'état endémique.

Partout il fait des victimes. Et tenez! prenez les postes fédérales, les chemins de fer, les douanes : c'est là qu'il sévit, c'est là qu'il commet de véritables ravages. Tout le personnel a charge de moucharder. Vous croyez avoir à faire avec un collègue : c'est un mouchard. Pour un rien, pour une vétille, pour une malveillance anonyme, pour un mensonge, tel fonctionnaire est puni. Il veut savoir pourquoi. On lui refuse toute explication : puni sans savoir pourquoi! Qu'un employé demande communication de son dossier secret — car chaque fonctionnaire a son dossier — et l'Autorité s'y refusera. Hors du service même, l'employé est espionné. Son existence est une affaire d'Etat... Nous parlerons du reste longuement de tout cela, en parlant de l'Administration fédérale. A cette occasion, nous aurons encore à fournir au public des détails et des documents, dont ce bon public ne peut se faire aucune idée. C'est renversant, exorbitant! Jolie notre république! Propre notre démocratie! Ah! ouiche...

* * *

Un scandale à Bâle. — Voici, en peu de mots, qui peut servir d'illustration à tout ce que nous avons dit et de confirmation en quelque sorte.

Dans les premiers mois de 1908, on découvrit de graves irrégularités dans les livres de comptabilité du lieutenant de police bâlois Habegger. Ce même Habegger était coutumier du fait. En 1904 déjà, on l'avait pris la main dans le sac, mais comme la loi est égale pour tous, dit-on, on l'avait laissé tranquillement pratiquer celle des quatre opérations pour laquelle il avait des aptitudes spéciales : la soustraction. Quand quelqu'un de « la bonne société » vole, on le déclare atteint de cleptomanie : un joli mot qui excuse tout. Quand un haut fonctionnaire vole, on dit qu'il a commis « des négligeances ». Donc le lieutenant de police Habegger, ayant commis des négligences en 1904, récidiva jusqu'en 1908. Comme il était devenu impossible de fermer les yeux plus longtemps, comme tout ce qui est sale finit par répandre de l'odeur, on dut sévir. On... déféra le délinquant à la justice? Non pas! la justice, c'est bon pour écraser les petits et les innocents. M. le lieutenant fut invité à démissionner et sa démission sans doute fut acceptée avec remerciements pour les services rendus. C'est dans l'Ordre!

Comme on continuait à parler des détournements de Habegger, M. le conseiller d'Etat David, en son nom et au nom de ses collègues du Conseil d'Etat bâlois, déclara qu'en 1904 (il laissa de côté 1908) le lieutenant de police avait immédiatement restitué 3000 francs. Un rapport, ou mieux deux rapports du capitaine Mangold en faisaient foi. Or, il est avéré aujourd'hui que **les deux rapports du capitaine de police Mangold étaient faux.** Le vol des deniers publics, la concussion couverte par des faux en écritures publiques : rien que ça! Elle va bien la police! Quand le scandale éclata, on fit mine de traduire les coupables devant les tribunaux, puis — naturellement — on abandonna l'affaire. Les pauvres bougres paient pour les gros. Pour apaiser l'opinion qui ne demande, hélas! pas mieux que de rester paisible, on vient de déclarer solennellement qu' « à l'avenir on punira les détournements de fonds publics ».

Avouez que comme impudence et comme comédie, on ne saurait trouver mieux. Mais loin de nous indigner, ce petit acte de troublante actualité, autour duquel la presse « honnête » fait le plus profond silence, ce petit acte, fidèle tableau des mœurs policières et gouvernementales à Bâle... et ailleurs, nous divertit prodigieusement. Il faut savoir rire des choses de peur d'en pleurer. Songez que tous ces gens-là sont les gens dirigeants, les supérieurs; ces gens-là sont « comme il faut »;quand un journal cite leur nom, il le fait précéder d'un qualificatif *honorable;* ces gens-là donnent l'exemple; ils sont parmi les premiers dans la patrie; ils sont à notre tête; ils nous représentent; ils nous dirigent dans les sentiers de la vertu, du devoir, du civisme, et avec ça ils vivent à nos dépens! Tandis que nous, épris de justice vraie, nous qui poursuivons la fin de toutes les duperies et de tous les mensonges odieux, de toutes les exploitations : exploitation du travail, exploitation de la crédulité publique, exploitation de l'ignorance et de la bonasserie des foules qu'on mène avec des mots creux et sonores, nous qui avons enfin un idéal, nous sommes les dangereux, les énergumènes, les gens à craindre, qu'il faut museler et ligotter.

Voilà ce dont on te persuade, peuple! Mais ouvre donc les yeux, regarde, compare, grand coupable! Coupable envers toi-même, coupable envers ceux qui, désireux d'abord de te servir, se convainquent les uns après les autres qu'il n'y a qu'une manière d'être bien avec toi, Peuple, c'est de t'asservir, c'est de te tromper, de te gruger, de te trahir. De là tant d'apostasies, tant de lâchetés, et de là tant de rancœurs pour ceux qui veulent te rester fidèles, qui ne te demandent ni places, ni argent, ni honneurs, ni considération, ni récompenses d'aucune sorte, qui restent dans le rang, mais qui t'adjurent de te défendre, qui t'implorent de te redresser, qui te supplient de secouer toutes les sangsues qui t'épuisent et de gratter la vermine parasitaire qui te suce. Les scandales continueront-ils à éclater après les scandales sans te faire sortir de ta torpeur? Les faits ne réussiront-ils donc jamais à

Travailleurs, préparez-vous à manifester au Premier-Mai!

t'instruire, à te faire réfléchir, à t'indigner, à te révolter? Ce serait désespérant... Mais nous ne désespérons pas. N'avons-nous pas l'exemple de la goutte d'eau? Régulière, inexorable, sans relâche, elle attaque le roc formidable, elle tombe, pauvre petite goutte d'eau, tombe, tombe, tombe encore, et peu à peu elle troue, elle perfore le granit plus sûrement qu'un vilebrequin. Oui, nous sommes une petite goutte d'eau, mais quel énorme travail accompli en trois ans, et, comme au premier jour, la petite goutte d'eau est inlassable, elle attaque le roc, — et le roc cèdera! Il est pourri du reste!

(*A suivre.*) LA VOIX DU PEUPLE.

Pour le Premier-Mai

Aux Syndicats et aux Unions ouvrières

Comme les années précédentes, la commission du journal a décidé de publier, pour le Premier-Mai, un

numéro spécial illustré.

Ce numéro, qui sera particulièrement soigné au point de vue de la propagande à faire, sera laissé aux prix suivants :

1000 exemplaires	*Fr.*	*23,—*
500 »	»	*12,—*
100 »	»	*3,—*

Adresser les commandes le plus tôt possible à la Voix du Peuple.

ÉCHOS

Chez les « grands » !

On sait que Guillaume II gardait rancune à son chancelier, M. de Bülow, qui l'avait insuffisamment couvert lors de la discussion sur le régime personnel de l'empereur. Le 11 mars dernier, ces deux messieurs se sont réconciliés en une scène historique de larmes et d'apitoiements. L'organe du parti catholique, *Germania*, en confirmant cette scène d'après des renseignements sûrs, affirme que le prince de Bülow a « hurlé et gémi comme un chien à l'attache », pour attendrir son maître.

Quelles petites gens que ces « grands » !

Les agents sont de brav' gens!

La semaine dernière, à Genève, des passants relevaient un malheureux baignant dans son sang, un M. Pierre Lachenal. On le transporta à la Polyclinique où les docteurs de garde lui firent un pansement, déclarant qu'il était ivre. Sur ce, ce « frère en Jésus-Christ », comme on dit chez les gens d'Ordre, fut jeté dans un coin de violon au Palais de... Justice. Le lendemain matin, comme il râlait, on se hâta de l'expédier à l'hôpital, mais à peine arrivé là, le malheureux expira. On constata **alors** une fracture du crâne.

Que dire de ces docteurs, ignares ou brutes, qui, parce qu'une personne glisse, tombe et se fracture le crâne, l'accusent d'être ivre?

Que dire de ces policiers qui vous enferment un blessé, sans plus s'inquiéter de son état, et font preuve d'un tel mépris de la vie humaine?

Il existe une société protectrice des animaux. Mais quand donc aurons-nous une société protectrice des hommes? Ce n'est pas la besogne qui lui manquerait. Mais voilà, ce serait subversif et l'Ordre serait menacé!

Le soleil a des taches.

C'est entendu, nous avons la liberté du travail : voyez les chômeurs!!!

C'est entendu, nous avons la liberté du commerce et vous êtes libre par exemple, si vous êtes pharmacien, de vendre un écus de l'eau aromatisée qui vous coûte un sou. Mais mettez en vente un journal qui apporte à tous une vérité et le premier petit tyran venu, titré chef de police par Dieu-l'Etat, interdira la vente de ce journal : voyez la *Voix du Peuple* à Lausanne et dans le Valais obscurantiste.

C'est entendu, nous avons le droit de circuler, de résider, de contracter, de produire, de consommer, de discuter, d'imprimer, d'enseigner, de nous associer, d'écrire, de parler, de penser. Le droit du plus faible est pesé dans la même balance que le droit du plus fort. Nous avons l'entière propriété de nous-mêmes, l'entière possession de nos forces, de nos facultés corporelles et intellectuelles. La Constitution nous l'affirme et nous le garantit. La loi est égale pour tous. C'est entendu! Mais osez donc faire usage de vos droits mensongers, croyez aux fables qu'on vous récite, fiez-vous aux fictions constitutionnelles et légales!

La *Ragione*, de Lugano, publiait récemment la lettre suivante, qu'un habitant de Boveresse (Neuchâtel) lui avait communiquée :

« Monsieur ANTOINE,
locataire de la maison Ronchetti.

Monsieur,

Comme je l'ai déjà dit à votre femme (et je sais qu'elle vous en a parlé), je vous donne huit jours pour réfléchir si vous aimez mieux célébrer votre mariage à l'Eglise ou dans le délai fixé abandonner les locaux que vous avez en location.

En célébrant votre mariage dans notre église avec M. le Révérend curé cela ne vous coûtera aucun frais. Mais je vous le répète, de deux choses l'une : ou vous marier à l'Eglise, ou vider les lieux pour le 12 courant au soir. Réfléchissez!

Recevez mes salutations en famille.

Joseph RONCHETTI,
entrepreneur,
Boveresse (Suisse). »

Comme vous le voyez, on a la liberté de penser en gros, mais en détail : c'est différent!... Et dire que ce qu'on a la scandaleuse audace d'appeler l'Ordre, n'est ainsi qu'un abominable composé de désordres, de tromperies, d'impostures. Faut-il être fourbe pour vanter ça! Faut-il être nigaud pour croire à ça! Et comment appeler ceux qui se laissent ridiculement accoutrer, équiper, armer et « instruire » pour protéger ça?

Fourberie et confusion.

Dans la *Libre Pensée*, un membre du Parti socialiste suisse cite le cas du pasteur socialiste Pflüger qui n'admet pas ce dogme de son parti que « la religion est une affaire privée » (privat Sache), qui reste antiséparatiste et membre d'une Eglise nationale, qui ne croit pas à un Dieu personnel tout en étant ministre d'une Eglise attachée à cette croyance, et qui, internationaliste, a reproché au libre-penseur Richter sa *nationalité étrangère!* C'est, en effet, assez complet comme confusionnisme! Mais que penser de ces chefs politiciens qui, patrons, s'étiquettent « socialistes », c'est-à-dire adversaires des patrons, et qui exploitent comme les autres *leurs* ouvriers? Que dire des rentiers érigés aussi en chefs des ennemis du capital que nous sommes et qui continuent, dans l'oisiveté, à vivre de *nos* rentes? Mais que dire surtout de ces chefs de police « socialistes », les Grospierre du Locle, les Vogelsanger et Ernst, de Zurich, et consorts, qui devraient être en suite de leur... conviction (?) d'irréductibles adversaires de la propriété privée et qui, par leur fonction, en sont les protecteurs, les défenseurs, les soutiens et les gardiens armés? Aussi voyons-nous ces veaux à deux têtes jouer parmi nous leur louche et naturel rôle d'endormeurs, car dès qu'il y a conflit entre riches exploiteurs et pauvres exploités, ils sont pris entre deux devoirs contradictoires : leur devoir envers nos maîtres dont ils dépendent et leur devoir envers les ouvriers dont ils se moquent. Il faut alors choisir. Leur choix n'est pas douteux, mais ils préfèrent l'épaisse inertie de la masse exploitée, qui leur permet double profit et de traire la chèvre tout en mangeant le choux. — Quand donc, frères, ouvrirez-vous les yeux?

Cueilli dans Fichte!

célèbre philosophe, 1762-1814.

Celui qui n'a pas de quoi vivre ne doit ni connaître, ni respecter la propriété des autres, attendu que les principes du contrat social ont été violés à son détriment... La société doit à tous les moyens de travail et tous doivent travailler pour vivre.

Principes de droit naturel.

Personne ne doit avoir du superflu, quand tous n'ont pas le nécessaire.

L'Etat conforme au droit.

La Poste et la délation.

Nous sommes à la poste-restante... Là, la police est la maîtresse. Elle charge l'employé de faire main basse sur les lettres qui lui sont désignées et de les remettre à l'agent qui vient les prendre... Pis encore! l'employé postier devient, cas échéant, employé policier et *doit*, quand le destinataire de telle ou telle correspondance vient la chercher, faire signe au mouchard qui rôde. Mais qu'il se trouve des postiers pour cette besogne, c'est là la désolante honte!

Jacques Bonhomme.

Faites-nous des abonnés!

DANS LES ORGANISATIONS

NEUCHATEL

Au Chalet du Jardin anglais, à Neuchâtel, le dimanche 25 avril, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu une *réunion syndicaliste*. Au cours de cette réunion, il sera discuté de la nouvelle fédération des ouvriers horlogers et des moyens de combattre les syndicats jaunes. Ce dernier postulat a été présenté par le groupe de Neuchâtel.

Tous les ouvriers de la région horlogère sont cordialement invités à assister à cette réunion, qui a été décidée à l'assemblée des groupes syndicalistes de Saint-Imier. La crise actuelle oblige tous les camarades conscients à rechercher les moyens de donner plus de combativité à nos organisations professionnelles.

RENENS

Une commission travaille activement à l'organisation du Premier-Mai. Il s'agira, le Premier-Mai passé, de remettre sur pied l'Union ouvrière. Une assemblée des militants de Renens a eu lieu récemment. Une quarantaine de camarades étaient présents. Tous ont été d'accord pour reprendre la propagande, délaissée quelque peu ces derniers temps.

LA CHAUX-DE-FONDS

Le comité de l'Union ouvrière invite chaleureusement tous les musiciens désireux de se joindre à la fanfare qui se forme en vue de la manifestation du Premier-Mai, à se rencontrer le jeudi soir, au local, brasserie du Lion, Balance 17.

VEVEY

Le Parti socialiste avait sollicité une entente avec l'Union ouvrière pour l'organisation en commun de la manifestation du Premier-Mai. Réunie en assemblée générale, l'Union ouvrière n'a pas accédé à ce vœu pour les motifs suivants :

1. Depuis que l'Union ouvrière s'est séparée du parti politique, elle a toujours invité ce dernier à assister à la manifestation du Premier-Mai.

2. La conduite de certains patrons à étiquette socialiste est sévèrement jugée par la classe ouvrière de Vevey et il ne peut être question de fraterniser avec ces messieurs.

Comme de coutume, l'Union ouvrière invite chaleureusement tous les ouvriers socialistes à assister à la manifestation.

* * *

La soirée familière de la Chorale de l'Union ouvrière a brillamment réussi. Aussi, la Chorale adresse de vifs remerciements à tous les camarades qui y ont contribué. Merci aux camarades métallurgistes pour la pièce qu'ils ont jouée; merci à tous pour cette bonne soirée.

LAUSANNE

La direction des Tramways lausannois a embauché dernièrement des terrassiers supplémentaires. Elle a trouvé sans doute que le minimum de 47 centimes l'heure établi par le Syndicat des manœuvres et maçons était trop élevé, car elle les paie 45 centimes. Cette exploitation ne lui suffit pas. Parmi ces terrassiers se trouvait un camarade connu pour sa participation active à une des dernières grèves. Le chef du roulement, un type qui a nom Victor Imhof, le reconnut et le congédia brutalement en lui disant :

— Allez faire grève ailleurs; je vous défends de travailler.

Voilà un acte indigne qui ne restera pas impuni, souvenons-nous-en.

MONTREUX

Les scandaleux abus de pouvoir de la bande de gredins qui terrorise la classe ouvrière de Montreux continuent. Samedi dernier, à la paie, les patrons ont continué à prélever illégalement les impôts sur le maigre salaire de leurs exploités. Au bureau des entrepreneurs Chevalley et Chaudet, à Clarens, ceux qui demandent des explications sur le détournement d'une partie de leur salaire sont empoignés et violemment jetés dehors. Le juge de paix refuse de se mêler des vols commis sur l'ordre de la Municipalité. Il prétend que cela ne le regarde pas. Tu parles!

Un ouvrier a refusé de prendre la partie de son salaire qu'on daignait lui remettre, déclarant carrément qu'il aimait autant que le vol fut complet. Le patron a fait déposer ce reste de paie entre les mains de la justice.

Enfin, les ouvriers de Montreux commencent à s'émouvoir. Une assemblée est convoquée pour le samedi 24 avril, à 8 heures et demie du soir, dans la grande salle du Café de la Couronne. Que tous les volés, que tous les spoliés y assistent, afin que des mesures énergiques soient prises pour se garer des flibustiers.

L'inspecteur fédéral des fabriques est prévenu. Nous verrons les résultats de son intervention.

GENEVE

La Chambre syndicale des ouvriers menuisiers du canton de Genève, dans son assemblée du 13 avril, tenue à la Maison du Peuple, a décidé que, à partir du 1er mai 1909, les patrons seront tenus de fournir à leurs ouvriers tout l'outillage. En exécution de cette décision, tous les ouvriers menuisiers sont invités à retirer leurs outils de l'atelier le 30 avril au soir.

La même assemblée a décidé de ne plus travailler que neuf heures par jour. Toute la corporation est convoquée en assemblée générale le matin du Premier-Mai. Cette assemblée fixera la date de l'entrée en vigueur de la journée de neuf heures.

Les menuisiers de Genève comptent sur la solidarité de tous les ouvriers sur bois de la Suisse. Ils comptent que pas un ouvrier ne viendra entraver l'action directe qu'ils entreprennent contre leurs patrons.

Pour le Premier-Mai

Les Unions ouvrières, les organisations locales et les camarades pourront se procurer, soit à l'Imprimerie des Unions ouvrières, soit au Service de librairie de la Fédération, des rubans rouges imprimés pour la manifestation du Premier-Mai, pour le prix de 4 fr. le cent.; 18 fr. les 500 et 32 fr. le mille. Demandez également au Service de librairie des cartes postales, brochures diverses et toutes publications traitant du mouvement ouvrier.

Les camarades sont priés de ne pas attendre au dernier moment pour commander à l'imprimerie leurs programmes, manifestes, proclamations, convocations, etc., dont ils auront besoin pour le Premier-Mai. Les organisations ouvrières doivent réserver leurs travaux d'impression à leur imprimerie, dont les bénéfices vont à la propagande syndicale. Une œuvre communiste qui est la propriété collective des organisations ouvrières a droit à l'appui de ces dernières.

L'Etat-Patron

La grève des employés des postes et télégraphes, en France, a mis à l'ordre du jour cette grosse question : Y a-t-il une différence réelle entre les travailleurs occupés à ce qu'on appelle les *services publics* (postes, chemins de fer, manufactures de l'Etat, etc.) et les travailleurs employés dans ce qu'on appelle *l'industrie privée?*

M. le colonel Ed. Secretan a examiné cette question dans un récent article de fond de la *Gazette de Lausanne*. Il répond naturellement par l'affirmative. Il estime que l'Etat n'est pas un simple entrepreneur; que c'est le dégrader que de l' « affubler de l'étiquette de patron ». En vrai colonel, il conclut en examinant le cas d'une grève de fonctionnaires par cette apologie de la violence légale :

Pas plus que personne, l'Etat ne peut forcer un homme à travailler. L'agent de l'Etat qui se refuse à remplir sa fonction sera donc révoqué, sans préjudice aux sanctions pénales.

Mais autre chose est le refus du travail individuel et autre chose, le refus concerté. Ici l'acte de résistance personnel s'aggrave d'un accord dont le but direct et immédiat est de placer l'Etat dans l'impossibilité de remplir sa fonction. En d'autres termes, chez des agents d'un service nationalisé, un concert pour la cessation du travail équivaut à une entreprise contre l'ordre public, acte incriminé par les lois pénales de tous les pays civilisés. Et un pareil complot est punissable, non seulement chez l'agent ou le fonctionnaire, mais chez toute personne qui s'en fait l'instigateur, l'organisateur ou l'instrument, qu'elle appartienne ou non à l'administration.

Ouvriers! Les longues journées engendrent la misère et la tuberculose

Notre réponse, à nous prolétaires, sera nette. Non! Il n'y a pas de différence entre les travailleurs de l'Etat et les travailleurs de l'industrie privée. Les uns et les autres sont salariés et exploités par un patron. L'Etat n'est pas, malgré ce que prétendent les juristes, le représentant de la société entière, des intérêts de tous : c'est tout simplement un *patron*, un *exploiteur*, qui ne représente que des *intérêts privés*, les intérêts d'une *minorité privilégiée*.

Il y a longtemps que nos aînés de l'Internationale l'ont dit; et nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs un article extrait du *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 18 mars 1877 qui, bien que datant de 32 ans, semble d'hier.

Il a été écrit à l'occasion de l'achat d'une ligne de chemin de fer par l'Etat de Berne :

« Le peuple bernois a eu à se prononcer dimanche dernier sur l'achat du chemin de fer Berne-Lucerne.

C'était là une de ces circonstances où, comme le dit Proudhon, le vote populaire, quand on le consulte, répond inévitablement par une sottise. Si l'électeur vote *non*, il laisse une ligne de chemin de fer aux mains d'une compagnie privée, — chose mauvaise; s'il vote *oui*, il livre cette ligne de chemin de fer à l'Etat bourgeois, — chose également mauvaise.

Le comité de l'*Arbeiterbund* de la ville de Berne, par un appel signé Karl Moor et S. Lustenberger, a cru devoir toutefois recommander aux électeurs de voter *oui;* et comme il se trouvait, à cette occasion, en contradiction avec la décision de principe adoptée par les socialistes allemands au congrès de Gotha de l'an dernier, il a cherché à justifier sa manière d'agir en prétendant que ce qui est mauvais dans un Etat monarchique cesse de l'être dans un Etat républicain.

Le congrès de Gotha s'est prononcé contre le rachat des chemins de fer allemands par l'Etat, en déclarant que « si l'Empire devenait propriétaire des voies ferrées, il s'en servirait pour favoriser les intérêts de l'Etat de classe et militaire (Klassen- und Militärstaat); que les revenus en seraient dépensés pour des buts improductifs; que ce serait donner au gouvernement une arme de plus contre le peuple, et fournir une nouvelle occasion aux spéculateurs de bourse pour s'enrichir aux dépens de la fortune publique ».

Est-ce que tous ces arguments ne sont pas applicables à la Suisse aussi bien qu'à l'Allemagne? Les hommes de l'*Arbeiterbund* en sont-ils donc venu à ce point, de ne plus voir dans la Confédération suisse un *Klassenstaat*, un Etat de classe où la bourgeoisie gouverne en souveraine? Est-ce que le militarisme n'existe donc pas chez nous? Est ce que le gouvernement n'est pas, ici comme partout, le représentant des intérêts bourgeois, et par conséquent l'ennemi des travailleurs? Est-ce que les affaires de chemins de fer ne sont pas, en Suisse comme partout, un objet de scandaleuses spéculations financières?

Des esprits naïfs disent : « Mais il vaut mieux que les chemins de fer soient possédés par l'Etat que par une compagnie d'actionnaires; de cette manière ils appartiendront au peuple (!!), et seront administrés dans son intérêt ». — Nous répondons : Etat ou compagnie, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. *L'Etat bourgeois n'est lui-même qu'une* **vaste compagnie privée**, *qui exploite au profit d'une minorité privilégiée le capital social et le travail collectif*, en faisant jouer plus ou moins adroitement les ressorts ingénieux qu'on appelle représentation nationale, suffrage universel, et législation directe.

Il n'y a donc plus de logique, paraît-il, dans les têtes des hommes qui représentent à Berne l'*Arbeiterbund?* Quand on lit leurs raisonnements, quand on voit leurs actes, on arrive à cette conclusion forcée : ces hommes sont, sciemment ou inconsciemment, les agents du radicalisme bourgeois. »

AUX CAMARADES

La manifestation du Premier-Mai, en concentrant les masses ouvrières, offre à tous ceux qui veulent travailler à l'agrandissement du format de la *Voix du Peuple*, une occasion superbe pour lui recruter de nouveaux abonnés. Nous enverrons des cartes d'abonnement franco à tous les camarades qui en feront la demande.

LES APACHES

La dualité sociale, qui fait tous les frais historiques de notre époque, ne s'est jamais manifestée avec autant d'éclat que dans cette catégorie d'individus.

Nous avons là, comme dans tous les éléments de l'organisme social, les deux pôles extrêmes : l'apache d'en bas, avec son surin de trente sous, qui vous dépouille sans préambule et sans principes au coin d'un bois ou vous réveille au milieu de la nuit, sans délicatesse et sans précautions en pénétrant dans vos intérieurs par toute espèce d'ouvertures excepté la porte, et l'apache d'en haut qui vous attire chez lui comme l'araignée dans sa toile et vous suce petit à petit votre énergie et votre volonté pour les transformer en marchandises qui vous seront arrachées des mains pour les revendre à d'autres apaches de la même classe appelés commerçants.

Les uns et les autres ont à peu près les mêmes moyens, quoique sous des apparences très opposées.

Il y a par exemple, de part et d'autre, l'action individuelle : Robert Macaire, Rochette, Diodati, et l'action collective : la bande à Mandrin, la bande à Maunoir, le Panama, le Crédit foncier.

Mais, comme la méthode de ceux d'en bas manque absolument de principes et de savoir-vivre, l'Etat, toujours paternel et prévoyant, a dû, pour les remettre à l'ordre et protéger en même temps ceux d'en haut, nous donner une troisième espèce d'apaches.

Il a été dans les pays voisins, au fond des campagnes les plus éloignées de toute civilisation, chercher des êtres amorphes, sans conscience, sans cerveau, sans sexe, les a revêtus d'une livrée solide et provocante, leur a passé à la ceinture des outils de charcutier, leur a donné le beau nom de gendarmes et leur a dit : « Respect et soumission à ceux d'en haut, mais cognez sans scrupule sur ceux d'en bas ».

Depuis lors, la consigne n'a pas failli et, à force de dresser des contraventions et de passer des pochards à tabac, leur courage est devenu légendaire.

Un soir, quelques pochards se frictionnaient mutuellement le coin de la gueule, à la rue de la Plume, en se disant des noms d'oiseaux, pendant que trois de ces insexuels les regardaient faire; mais quand le quadrille commença à tourner en corrida, l'un des pandores dit aux autres :

— C'est le momeint de faire voi qu'on n'est pas des mazettes; foutons le camp pou chercher main-forte. A. SINNER.

L'exploitation au Lœtschberg

Je crois avoir donné d'assez amples renseignements sur les conditions de la vie ouvrière à Goppenstein pour que les travailleurs des autres localités puissent se faire une idée exacte de la situation de ces ouvriers et n'hésitent pas à se solidariser avec eux s'ils se mettent en révolte contre leurs exploiteurs. Je tiens néanmoins à apporter encore quelques détails, et non des moins importants, sur les conditions d'embauchage et sur le fonctionnement du service médical.

On pourrait croire que, en raison du travail malsain et dangereux, il suffise de se rendre à Goppenstein pour être embauché. C'est une erreur, car l'ouvrier, avant de commencer le turbin, est soumis à une visite médicale où il est minutieusement examiné. Pour le moindre défaut ou la plus petite infirmité apparente, l'ouvrier n'est pas accepté. S'il est jugé solide, c'est-à-dire bon pour aller affronter la mort dans les galeries, il doit immédiatement payer 50 centimes pour les frais de la visite. C'est ainsi que j'ai vu plus d'un ouvrier ne pas pouvoir se faire exploiter parce qu'il ne possédait pas 50 centimes.

Voyons maintenant comme sont traités les blessés et les malades. Le médecin n'hésite pas à faire congédier l'ouvrier qui, ayant été blessé veut être soigné convenablement. Citons quelques faits sur la conduite de ce bourreau patenté : dans le courant de l'hiver, un ouvrier, ayant reçu une pierre sur la tête, se présenta à la visite. Le médecin le renvoya au travail. Quinze jours plus tard, cet ouvrier, ressentant de vives douleurs à la tête, descendit à Brigue se faire visiter par le médecin en chef de l'hôpital. Celui-ci procéda immédiatement à une opération. Il était trop tard. Un éclat de pierre avait atteint la cervelle. Quelques minutes après l'opération le malheureux expirait. Le médecin en chef de l'hôpital a, paraît-il, témoigné son mécontentement en constatant la barbarie de son collègue. Mais il ne protesta pas, et je puis affirmer que le bourreau de Goppenstein n'a pas été inquiété. Je tiens ce fait douloureux d'un ouvrier en traitement à l'hôpital et qui a tenu la tête de son camarade pendant que le médecin a extrait l'éclat de pierre.

Voici un autre fait que j'ai constaté de mes propres yeux : un ouvrier ayant eu la main écrasée fut, après quelques jours d'assurance, invité par le médecin à reprendre son travail. L'ouvrier, voyant que cela lui était impossible, s'en alla à Brigue consulter le médecin en chef. Ce dernier le chargea d'une lettre à remettre au médecin de Goppenstein, dans laquelle il prévenait ce dernier que le porteur en avait au moins encore pour quinze jours, avant de reprendre le travail. Je me trouvais justement chez le docteur pour un pansement le jour où l'ouvrier, ces quinze jours terminés, se présentait de nouveau à la visite. Voici ce que le médecin lui dit : « Pour vous être permis d'aller consulter un autre docteur à Brigue, je ne tiens plus aucun compte de votre blessure; je vous donne votre bon de réglage et vous offre huit jours d'indemnité; acceptez ou non, ça m'est égal, mais vous n'êtes plus à l'assurance et vous ne travaillez plus ici!! »

L'ouvrier, se rendant compte qu'il était tombé entre les mains d'une bande de malfaiteurs, a accepté. Comme il sortait, je m'empressais derrière lui pour lui demander s'il ne pourrait pas retourner encore à Brigue, car sa main ne pouvait pas encore être guérie. Il me répondit : « Comme je suis Italien, je préfère m'en aller librement; car, si je persiste, médecin, patron, prêtre et gendarmes s'entendront pour m'expulser. »

Des faits analogues se produisent constamment à Goppenstein. Ils démontrent que l'exploitation capitaliste est tout aussi honteuse en pleine démocratie que dans les grandes monarchies qui nous entourent, et cela malgré les lois de protection ouvrière. ETIENNE.

Toujours en avant!

Le format actuel de la *Voix du Peuple* ne répond plus aux exigences de la propagande. Il faut l'agrandir. Jamais le moment n'a été aussi décisif pour le prolétariat. La grève des postiers parisiens a démontré d'une façon éclatante que la propagande révolutionnaire porte ses ravages jusque dans des milieux que l'on croyait jusqu'ici franchement hostiles au mouvement syndicaliste.

Il faut donc continuer à semer sans relâche l'idée de révolte sous toutes ses formes. Il faut faire pénétrer partout notre journal. Pour cela, rendons-le toujours plus attrayant, toujours plus intéressant.

Malheureusement il y a le déficit qui, toujours, paralyse nos efforts. Cet obstacle doit disparaître. Autrement inutile de parler d'un agrandissement de format.

Il s'agit, pour tous ceux qui estiment qu'un journal vraiment ouvrier est indispensable pour la propagande en Suisse romande, de donner un vigoureux coup de collier.

Premièrement, il faut recruter de nouveaux abonnés. Nous rappelons que, grâce au Service de librairie, nous pouvons offrir, **absolument gratuitement**, à tous les camarades qui enverront à la *Voix du Peuple* trois nouveaux abonnés d'un an, le livre instructif de Gustave Lefrançais, *Souvenirs d'un Révolutionnaire* (3 fr. 50 en librairie), 604 pages de texte serré, avec une préface de Lucien Descaves.

Pour faciliter aux camarades le recrutement de ces nouveaux abonnés, nous enverrons franco, à tous ceux qui nous en feront la demande, des cartes postales servant de formules d'abonnement. Il suffit de les remplir et de les jeter à la poste.

Secondement, il faut que le Service de librairie se développe. Seul il permettra à la *Voix du Peuple* de se passer du louche concours financier des annonces payantes ou autre fil à la patte. Il est donc du devoir des camarades de réserver *toutes* leurs commandes de journaux, publications, livres et brochures au Service de librairie. Ce dernier a maintenant un commissionnaire à Paris et peut ainsi se charger de fournir n'importe quelle publication. La plupart des camarades qui lisent sont des militants. On ne devrait point avoir à leur répéter d'avoir à soutenir leur Service de librairie. La semaine dernière, celui-ci a versé 50 francs dans la caisse du journal. Si chacun lui réserve ses commandes, c'est pareille somme chaque semaine qui sera versée.

Ainsi, en avant, et, si les camarades nous ont compris, si, d'une part ils trouvent de nouveaux abonnés, et, d'autre part, ils travaillent au développement de la Librairie, nous pourrons bientôt leur annoncer l'agrandissement de la *Voix du Peuple*.

LES FAITS DU JOUR

Chez les politiciens. — Commentant la décision de l'Union ouvrière de Lausanne d'organiser en commun avec les partis politiques la manifestation du Premier-Mai, le *Peuple suisse* parle *des camarades de travail qui veulent une bonne fois secouer le joug des quelques pêcheurs en eau trouble qui, trop longtemps, ont mené la classe ouvrière lausannoise par le nez.*

Que voilà bien l'ordinaire culot mensonger des politiciens. Puisqu'il le faut, répétons que la majorité qui a décidé la manifestation en commun était formée de tous les éléments de l'Union ouvrière. Des anarchistes, bien connus comme tels, ont parlé en faveur de l'entente. Mais il n'y a pire sourd que celui qui ne veut rien entendre.

En fait de « secouer le joug de quelques pêcheurs en eau trouble », le *Peuple suisse* voudrait-il jeter un coup d'œil en arrière, alors qu'il tirait de 4 à 5000 exemplaires, qu'il paraissait trois fois par semaine et qu'il allait devenir quotidien? Veut-il comparer cette brillante période avec la triste réalité des ses 2000 exemplaires d'aujourd'hui? Et ses amis de Lausanne ne sont guère mieux lotis. Il y a huit ans, ils escomptaient le jour où, avec leurs 2500 listes rouges compactes, ils allaient chasser les partis bourgeois coalisés de l'Hôtel de Ville. Les voilà maintenant retombés au dernier rang, avec un millier d'électeurs en moins.

C'est que les ouvriers ont voulu une bonne fois « secouer le joug de quelques pêcheurs en eau trouble », comme le dit si bien le *Peuple suisse*, et les événements ont prouvé qu'ils avaient eu raison.

Leur philanthropie.— L'agitation en ce qui concerne la « journée normale de travail » marche maintenant de victoire en victoire... depuis que l'on a fait l'expérience que, grâce à une plus grande intensité de travail dans un temps plus court, il peut être produit autant que dans un plus grand laps de temps.

Toute philanthropie n'est que fumée d'encens à l'orifice d'un cloaque. Les fumées odorantes rendent l'atmosphère respirable pour ceux qui viennent à passer; mais elle n'empêche pas l'infection du cloaque de faire son œuvre.

Nos bénéfices. — En Silésie, les toutes jeunes filles sont employées dans l'industrie du verre. Ce travail abîme tellement leur système osseux que, lorsqu'elles deviennent mères, c'est au prix de la plus douloureuse délivrance. Aussi sont-elles, pour l'obstétrique, un des meilleurs sujets d'étude et les médecins se rendent en Silésie pour étudier leur cas.

Comme les bourgeois et les jaunes. — Les typographes de Lausanne viennent de terminer un mouvement en vue de la revision du tarif réglementant le travail de la machine à composer. Après les mutuelles et habituelles concessions, un accord est intervenu : les opérateurs feront, comme précédemment, huit heures de travail, mails bénéficieront d'une augmentation de salaire de 40 cent. par jour, ce qui les amène à un gain journalier de 7 fr. 60. Ce mouvement a donné lieu à de longues discussions dans le syndicat. Il durait depuis quatre mois. Aussi le président, en téléphonant ce résultat

Ouvriers! Préparez-vous à appuyer le mouvement des neuf heures!

au comité central, dans sa joie d'être enfin débarrassé de cette corvée, et après avoir vanté les avantages obtenus, lâcha cette phrase qui caractérise bien la mentalité du loquace bonhomme : « Même les gréviculteurs étaient fort embarrassés pour recommander le rejet du tarif. »

Jusqu'ici, seuls les bourgeois et les jaunes nous qualifiaient de « gréviculteurs ». Désormais, il faudra y ajouter les ergoteurs qui, dans les syndicats, s'effrayent à la seule idée d'entreprendre un mouvement de salaire.

Droit sur l'os. — Le Tribunal fédéral vient de casser le jugement moyenâgeux des juges pontificaux de Lucerne. Il a ordonné la mise en liberté immédiate de l'ingénieur Richter, arrêté arbitrairement et condamné à deux mois de prison pour avoir donné une conférence scientifique.

N'oublions cependant point l'acte infâme dont fut victime Wassilieff.

La protection républicaine. — Dans les colonies françaises, les droits des indigènes sont délimités par ce qu'on appelle le « décret qui réglemente l'indigénat ». C'est une loi d'exception qui permet à un gouverneur de colonie de *condamner un indigène sans qu'il soit entendu ou puisse se défendre, à un internement de dix ans.* Les biens de l'indigène peuvent être séquestrés sans formalités ni procédure. Depuis quelques années, cette loi barbare a été abolie en Indo-Chine. Le gouverneur de Cochinchine en demande le rétablissement. Il constate que « la répression a été insuffisante; que des accusés ont souvent bénéficié d'acquittement ou ont subi des peines très faibles ». Ainsi le gouverneur de Cochinchine proclame bien haut qu'il faut que les pauvres indigènes puissent être condamnés sans preuves, dépouillés et volés. Le décret qui règlemente l'indigénat permet à un simple fonctionnaire de spolier les malheureux natifs, de les chasser de leurs villages, de leur enlever leurs meilleures terres, plantées et cultivées, et de les envoyer mourir de faim sur des terres incultes ou à peu près incultivables.

Patrie, Progrès, Civilisation, Armée, Honneur.

Echec à la jaunisse. — Les menuisiers ont décidé, à Genève, comme nous le disons d'autre part, de ne plus fournir leurs outils à partir du 1er mai. Mercredi dernier, une assemblée de jaunes, convoquée par les patrons, contremaîtres et trois répugnants lèchepieds : Semellaz, Martin et Salzmann, a cherché à faire revenir les menuisiers sur cette décision. Cette assemblée a été un four noir pour les initiateurs et a pris fin aux sons de l'*Internationale.* Bravo!

La civilisation. — Dans son rapport à la Chambre française sur les exploits de la bande de brigands en culottes rouges qui opère au Maroc, M. Paul Doumer constate que les troupes d'occupation ont déversé sur l'« ennemi » 66,200 obus valant 1,565,000 fr., et 17 millions de cartouches coûtant 2,275,000 fr.; en outre, la marine a tiré 14,261 coups de canons, pour 218,338 fr. Cela fait 3,840,000 fr. Rien qu'en projectiles, la France a dépensé plus que ne rapporte, en une année, la totalité des capitaux français prêtés au Maroc.

Cela n'est que le compte des projectiles. Avec le reste il y en aura pour des dizaines de millions. Il est vrai que c'était le sultan qui devait rembourser tout cela. Aussi son ministre des finances est-il allé négocier un emprunt à Paris. Seulement, entre temps, le sultan a été détrôné. Pour finir, le prolétariat français devra payer la casse.

Sus au syndicalisme révolutionnaire

L'Alliance républicaine démocratique française s'émeut des progrès du syndicalisme révolutionnaire. Elle a élaboré l'adresse suivante, qui sera soumise au vote des conseils généraux des départements français et transmise ensuite au gouvernement de la République :

En présence de l'agitation menaçante faite dans le pays par une minorité de syndicalistes révolutionnaires et anarchistes, qui ont ouvertement proclamé la guerre contre la patrie, la République, le Parlement, la liberté du travail, la propriété et les lois, et qui prétendent mettre partout le désordre afin de s'emparer de tous les pouvoirs par la force;

Considérant qu'il appartient au gouvernement de la République de veiller à la garde de nos institutions, de nos libertés et de l'ordre public, lui demandent instamment de mettre un terme aux tentatives de ces démolisseurs par une sage et ferme application des lois existantes, de compléter au besoin ces lois avec le concours du Parlement, et notamment d'interdire, et sous des peines sévères, comme cela a été fait en Angleterre, tout sabotage, grève ou cessation de travail concertée dans les services essentiels pour l'Etat ou la collectivité des citoyens, tels que ceux des chemins de fer, du gaz, de l'électricité, des postes et des télégraphes, etc.

Ils comptent sur la vigilance et l'énergie du gouvernement de la République pour épargner au pays les désastres que lui préparerait cette poignée de malfaiteurs.

On dirait un communiqué officiel du Gewerkschaftsbund, repartant en guerre contre les syndicalistes de la Suisse romande.

La diminution des heures de travail

Une fois de plus, cette question se trouve à l'ordre du jour. La propagande et l'action faites précédemment portent leurs fruits. A défaut de la grande masse, les militants ont enfin compris que l'effort des travailleurs organisés devait surtout tendre à réduire la longueur de la journée.

Trop longtemps les ouvriers, gagnant à peine de quoi vivre, ont considéré la diminution des heures comme un luxe qu'ils ne pouvaient se permettre.

— Comment ferions-nous en travaillant moins, puisque nous crevons déjà de faim à l'heure actuelle, disaient-ils.

Ils ne se rendaient pas compte de toute la logique capitaliste. Leur préjugé se dissipe; ils peuvent voir maintenant que, plus la journée est courte, plus le salaire est élevé. En diminuant le chômage, on augmente les chances de recevoir un meilleur salaire. Un Anglais dont le nom m'échappe disait : « Quand deux ouvriers courent après un patron, le salaire baisse; quand deux patrons courent après un ouvrier, le salaire monte ».

En effet, l'état du marché, tout est là. L'augmentation du salaire, qui occupait le premier plan jusqu'à maintenant, a cédé la place à la diminution du nombre d'heures. Les avantages que nous revendiquions isolément seront la conséquence inévitable d'une journée plus courte. Puisque nous avions débuté en demandant la journée de huit heures et que nous parlons à présent de celle de neuf, on considère cela comme une régression. C'est une erreur. Les Trois-Huit, c'était là une idée générale en même temps que très simple, facile à saisir pour tous, un drapeau que l'on déployait pour affirmer la nécessité d'établir des journées moins longues. Il arriva ce qui devait arriver. La foule, tout en reconnaissant l'urgence, disait : « Nous devrions déjà tâcher d'obtenir la journée de neuf heures, après on verrait ».

L'important, c'est que le résultat ait été atteint; le mouvement ouvrier, pour la plus grande part, sera consacré désormais à cette revendication. Les syndicats s'anémient parce qu'ils restent inertes. Au cours de la lutte qui se prépare, ils vont reprendre vigueur. Si la poignée de camarades qui engagent le mouvement sont vraiment résolus à l'intensifier et à l'étendre, leurs efforts seront couronnés de succès.

Dans de prochains articles, nous exposerons plus en détail les raisons qui militent en faveur de cette réforme et nous montrerons comment elle est la plus apte à créer une atmosphère favorable à un nouvel ordre social.

Emile RIVAILLES.

NOTRE NUMÉRO SPÉCIAL

Le numéro spécial de la *Voix du Peuple* pour le Premier-Mai 1909 contiendra, entre autres, les articles suivants : *L'âge d'or*, par Louis Avennier; le *Premier-Mai et l'idée expropriatrice*, par Louis Bertoni; l'*esclavage moderne*, par Gustave Noverraz; l'*antimilitarisme et le Premier-Mai*, par Georges Sergy; la *diminution des heures de travail*, par Alice Bernard; *avec ou contre la bourgeoisie*, par Jean Devincenti; le *syndicalisme réformiste et le syndicalisme révolutionnaire*, par Adhémar Schwytzguébel; des *Echos et documents*, etc., etc.

Ce sera donc un excellent numéro de propagande. Malheureusement, les souscriptions de numéros sont loin d'atteindre les chiffres de ces dernières années. Est-ce la crise? Que les camarades fassent un effort.

Mouvement ouvrier international

ANGLETERRE

Tout camarade de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande qui a l'intention d'émigrer en Angleterre, et désireux de se mettre en communication avec les organisations révolutionnaires, est invité à écrire à E. J. B. Allen, 25, Queensdale Road, Notting Hill, London W.

FRANCE

Depuis longtemps, les ouvriers boutonniers de la région de Méru, dans le département de l'Oise, sont en grève pour s'opposer à une diminution générale des salaires qui, depuis une vingtaine d'années, ont déjà baissé considérablement. Pendant les premières semaines, cette grève, qui englobait jusqu'à 12,000 travailleurs, s'est déroulée calmement. Mais les provocations patronales et policières ne tardèrent pas à irriter les grévistes qui, voyant l'inutilité de la grève des bras croisés, se décidèrent à pratiquer l'action violente. Ils entreprirent un siège en règle de quelques usines, dont les maîtres se montraient les plus récalcitrants. L'une de celles-ci fut complètement saccagée, les portes enfoncées, les machines détériorées.

C'était plus qu'il n'en fallait pour remplir le pays de troupes et de gendarmes. La sacro-sainte propriété étant menacée, il fallait bien que l'on fit appel à son défenseur habituel : l'armée. Naturellement, les arrestations se multiplient, ce qui ne fait qu'inciter les grévistes à se montrer de plus en plus résolus au combat. A plusieurs reprises, on tente d'arracher les prisonniers des mains des gendarmes; mais ceux-ci sont armés d'excellents revolvers, tandis que les grévistes n'ont que leurs poings et quelques pierres pour toutes armes.

Ces événements produisent une grande surexcitation dans la contrée. Une grève générale de vingt-quatre heures fut décidée, car, entre temps, plusieurs usiniers avaient accepté les conditions des grévistes. Seuls, quelques gros patrons se montraient intransigeants et menaçaient même de fermer pour toujours leurs usines.

Cette grève de vingt-quatre heures eut lieu la semaine dernière. Tous les travailleurs de Méru, d'Andeville, de Saint-Crépin et des autres centres de l'industrie de la nacre, chômèrent ce jour-là.

Dimanche dernier, à l'issue d'un meeting, dissous par le préfet, les cuirassiers ont chargé les grévistes à deux reprises. Le secrétaire du Syndicat des boutonniers, Platel, ainsi qu'un autre camarade, a été arrêté.

Nous ne savons à quel résultat pratique aboutira cette grève. Mais ce qui est certain et plus important, c'est qu'elle a fait éclater cet esprit de révolte qui s'amasse peu à peu et qui gronde sourdement dans les cerveaux des travailleurs, si bien qu'une fois déchaîné, on ne peut prévoir où il s'arrêtera.

* * *

La Fédération des syndicats d'instituteurs a tenu à Paris un congrès où ont été prises plusieurs résolutions importantes, entre autres celle de repousser le statut des fonctionnaires et de réclamer le droit à la grève. Le congrès a nommé un comité d'action chargé de faire respecter les résolutions prises. Sa méthode d'action sera l'action directe. Le congrès préconise l'entente entre tous les salariés de l'Etat, tout en appuyant son action sur celle du prolétariat organisé dans les bourses du travail et à la Confédération générale du travail de France.

Décidément le parlementarisme marche à sa ruine et ne sera bientôt qu'un objet de curiosité digne de figurer au musée des antiquités.

Louis BAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu :

1. Les *Hommes du jour*, un numéro consacré au politicien *Jean-Louis Barthou* et un numéro consacré à *Séverine.*

On peut se procurer tous les ouvrages que nous annonçons en *Bibliographie* au Service de librairie de la Fédération des Unions ouvrières, Pully-Lausanne.

Faites-nous des abonnés!

La commission du journal recommande à tous ceux qui ne reçoivent pas régulièrement leur journal d'en faire préalablement la réclamation au facteur. Dans tous les changements de domicile, ne jamais oublier de nous indiquer l'ancienne adresse. Le journal doit arriver très régulièrement au domicile de tous les abonnés. Nous signaler toutes les irrégularités.

Notre numéro spécial

Les organisations suivantes ont déjà souscrit des exemplaires de notre numéro spécial pour la manifestation du Premier-Mai 1909 :

Union ouvrière de Monthey	100
Cercle ouvrier de Villeret	100
Union ouvrière de Saint-Imier	200
Syndicat des Pierristes de Neuveville	100
Union ouvrière de Vevey	500
Fédération des syndicats ouvriers de Genève	1000
Union ouvrière de Sion	100
Union ouvrière de Renens	100
C. Bovet, Berne	50
Groupe syndicaliste de La Chaux-de-Fonds	500
Union ouvrière de Montreux	100
Union ouvrière de Neuchâtel	200
Union ouvrière de Lausanne	1000
Total	4050

Se hâter et ne pas attendre au dernier moment pour les commandes.

PETITE POSTE

P., Bienne. — Oui, rappelez-nous cela après le Premier-Mai. S. recevait le journal à son ancienne adresse. Nécessaire est fait.

B., Genève. — Transmis votre lettre à l'auteur de l'article que vous visez.

Menuisiers. Genève. — Nous comptons être renseignés chaque semaine sur votre mouvement.

Trachsel, Vevey. — Nous envoyer des détails sur le boycottage Overney.

Syndicat des chocolatiers, Serrières. — D'accord. Avons avisé notre correspondant que nous suspendons toute publication jusqu'à nouvel avis de votre part.

Ph., Chaux-de-Fonds. — Calame, Parcs 23 au 1er, revient avec la mention : « Inconnu. »

F. M., Sion. — Oui, quelques instituteurs se sont adressés à la Librairie.

Quels camarades se chargeraient de lire des journaux allemands, anglais, italiens, espagnols et brésiliens, que nous leur ferions parvenir afin de nous en traduire les renseignements pouvant être insérés dans le Mouvement ouvrier international?

E. Studer, La Chaux-de-Fonds. — Les brochures de César de Paepe sont épuisées.

A. G., Fribourg. — *Un journal quotidien de la démocratie*, introuvable.

AVIS ET CONVOCATIONS

Union ouvrière de Lausanne. — Mardi 27 avril, à 8 h. 30 très précises du soir, au local, Maison du Peuple (salle 3), assemblée de délégués.

Les syndicats et camarades qui n'ont pas rendu les listes de souscription en faveur des sans-travail sont priés de le faire au plus tôt, en y joignant les fonds inscrits. Les adresser au caissier de l'Union ouvrière, Louis Baud, villa Maria 1, Pontaise, Lausanne.

Syndicat des femmes prolétaires de Lausanne. — Lundi 26 avril, à 8 h. 30 du soir, au local, Maison du Peuple (salle 3) : assemblée générale. Discussion sur le Premier-Mai.

Fédération suisse des ouvriers sur bois, section de Lausanne (groupe des menuisiers, ferreurs, poseurs, machinistes et vitriers) — Samedi 24 avril, à 8 h. 15, Maison du Peuple, salle 4 : assemblée générale.

COMPTES DE LA LIBRAIRIE

En caisse au 13 avril	Fr. 39,10
Recettes du 14 au 20 avril	126,80
Dépenses aux mêmes dates	56,60
En caisse au 20 avril	109,30

POUR LA BATAILLE

Total au 13 avril	Fr. 123,65
Mme L. M., Genève	0,15
Total au 20 avril	Fr. 123,80

SOUSCRIPTION

en faveur de la **VOIX DU PEUPLE**

Total au 13 avril	Fr. 180,50
B., Vernier	1,—
Total au 20 avril	Fr. 181,50

COMPTES DU JOURNAL

Recettes.

Abonnements : Fribourg, 2,—; par S., Fribourg, 13,95; La Chaux-de-Fonds, par P., 1er envoi, 39,80; 2me envoi, 33,85; La Chaux-de-Fonds, 1,—; Genève, 3,65, 1,75; St-Gall, 2,10; Nyon, 3,50; Lausanne, 5,50	Fr.	107,10
Par remboursements		265,47
Vente au numéro : Goppenstein, 0,50; Genève, 0,25; A. B., Neuchâtel, 5,—; La Chaux-de-Fonds, de P., par Ph., 4,— (acompte)	Fr.	9,75
Souscription *Voix du Peuple*	Fr.	1,—
Pour la bataille	Fr.	0,15
Total des recettes	Fr.	383,47

Dépenses.

Comp. et tirage du nº 16 (2500 ex.)	Fr.	82,50
Affiches pour l'Agence des journaux		3,50
80 remboursements à 0,12		9,60
Erreur d'attribution dans le précédent compte (souscription Kopp)		0,50
Total des dépenses	Fr.	96.10
Déficit au dernier rapport	Fr.	668,62
Déficit au 20 avril	Fr.	380,25

Editeur responsable : Henri BAUD.

Pully-Lausanne. — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.

Faites acheter par votre syndicat les cigarettes des grévistes d'Yverdon